

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**
Séance du 16 novembre 2020

DATE DE LA CONVOCATION

06 Novembre 2020

Nombre de conseillers en exercice :
36 Titulaires et 7 Suppléants

Titulaires présents : 31
Suppléants votants : 0
Pouvoirs : 4
Total votants : 35

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 16 novembre 2020

**L'an deux mil vingt
Et le 16 novembre à 18h30**

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au siège de la Communauté de communes du Grand Chambord, sous la présidence de **Monsieur Gilles CLEMENT**, Président de la Communauté de Communes.

Membres Titulaires présents :

Henry LEMAIGNEN (Bauzy), Hélène PAILLOUX, Jean-Luc VINGERDER (Bracieux), André JOLY (Chambord), Claudette SORIN (Crouy-sur-Cosson), Claire CAILLON, Jean-Luc DAUTREMÉPUS, Nathalie SAULZET (Huisseau-sur-Cosson), Dimitri BRUNEAU, Anne-Marie THOMAS (La Ferté-Saint-Cyr), Patricia HANNON (Maslives), Nathalie BINVAULT, Gilles CLEMENT, José COELHO, Danièle DEBOUT, Dominique GIBAUD (Mont-près-Chambord), Gérard CHAUVEAU, Fabienne GENDRIER (Montlivault), Patrick MARION (Neuvy), Laurent ALLANIC, Julien MARCILHAC (Saint-Claude-de-Diray), Mireille BIZERAY, Didier HEITZ (Saint-Dyé-sur-Loire), Stéphane FRIAUD, Elisabeth GUIBERTEAU, Jacky HERNANDEZ, Christian LALLERON, Michel LAURENT (Saint-Laurent-Nouan), Christophe HENRY (Thoury), Patrice DUCHET, Virginie VERNERET (Tour-en-Sologne).

Membres Suppléants présents à voix délibérative :

Membres Titulaires absents et ayant donné pouvoir à un autre Titulaire :

Joël DEBUIGNE a donné pouvoir à Claire CAILLON (Huisseau-sur-Cosson),
Christine SOUCHET a donné pouvoir à Jacky HERNANDEZ (Saint-Laurent-Nouan),
Valérie LODI (Saint-Laurent-Nouan) a donné pouvoir à Christophe HENRY (Thoury),
Judith DUPLESSY a donné pouvoir à Laurent ALLANIC (Saint-Claude-de-Diray).

Membres Titulaires absents ou excusés :-

Gérard BARON (Fontaines-en-Sologne).

Membres Suppléants présents sans voix délibérative :-

Les membres présents, formant la majorité des conseillers en exercice, Madame Danièle DEBOUT (Mont-près-Chambord) a été désignée secrétaire de séance.

Délibération 041-148-2020

Objet : Autorisation à donner à Monsieur le Président (ou son représentant dument habilité) pour vendre les parcelles cadastrées section BT n°352 et n°353 situées sur la zone d'activités des Morines à Mont-près-Chambord au profit de la SCI MPC-HPS représentée par M. HARMIGNIES (ou toute société s'y substituant dans le cadre de cette transaction)

Monsieur le Président indique au conseil qu'afin d'y installer les locaux de l'entreprise HERMELIN peintures SAS dont il a repris l'activité depuis le début de l'année 2020, Monsieur Antoine HARMIGNIES, gérant de la SCI MPC-HPS, a formulé une intention d'achat pour les parcelles cadastrées section BT n°352 d'une surface de 569 m² et n°353 d'une surface de 500 m², appartenant à

la Communauté de communes, ainsi que pour celle cadastrée section BT n°351 d'une surface de 860 m² appartenant à la commune de Mont-près-Chambord, moyennant le prix de 20 € HT le m².

Dans deux avis rendus le 21/08/2020 pour la parcelle BT n°353 et le 26/10/2020 pour la parcelle BT n°352, le Pôle d'Évaluations Domaniales a estimé la valeur vénale des parcelles à 20 € le m², correspondant au prix pratiqué sur cette zone d'activités.

Monsieur le Président précise aux membres du conseil que l'offre d'achat est conditionnée à l'obtention d'un prêt bancaire ainsi que la délivrance d'un permis de construire en vue de la construction d'un bâtiment d'activité d'environ 500 m².

Compte-tenu de cet exposé, Monsieur le Président demande aux membres du Conseil communautaire de bien vouloir :

- Approuver la vente des parcelles cadastrées section BT n°352 d'une surface de 569 m² et n°353 d'une surface de 500 m² situées sur la zone d'activité des Morines à Mont-près-Chambord au profit de la SCI MPC-HPS (ou toute société s'y substituant dans le cadre de cette transaction) moyennant le prix de 20 € HT le m², conformément aux avis du Pôle d'Évaluations Domaniales en date des 21/08/2020 et 26/10/2020 ;
- Autoriser Monsieur le Président (ou son représentant dûment habilité) à signer toutes pièces relatives à cette affaire.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **APPROUVE la vente des parcelles cadastrées section BT n°352 d'une surface de 569 m² et n°353 d'une surface de 500 m² situées sur la zone d'activité des Morines à Mont-près-Chambord au profit de la SCI MPC-HPS (ou toute société s'y substituant dans le cadre de cette transaction) moyennant le prix de 20 € HT le m², conformément aux avis du Pôle d'Évaluations Domaniales en date des 21/08/2020 et 26/10/2020 ;**
- **AUTORISE Monsieur le Président (ou son représentant dûment habilité) à signer toutes pièces relatives à cette affaire.**

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits

Extrait certifié conforme.

Le Président :



Gilles CLEMENT